

# PREVENIR LES INCENDIES DE FORET

MON ROLE ET MES RESPONSABILITES EN TANT QU'ELU

7 NOVEMBRE 2024  
SOULOMES

Objectifs :

- ▶ Connaître le contexte et l'historique départemental des feux de forêt
- ▶ Comprendre rôle de l' élu avant/pendant/après le passage du feu
- ▶ Connaître la réglementation et ses évolutions en matière de débroussaillage

9H00 – 9H15 : ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9H15 – 9H45 : OUVERTURE DE LA JOURNEE

Introduction de la journée et présentation des enjeux dans le département

*Frédéric ROURE, directeur de cabinet*

*Francis LABORIE, Président des Collectivités forestières du Lot*

9H45 – 12H00 : INTERVENTIONS

9h45-10h15 : Contexte du risque feu de forêt et de végétation dans le département du Lot

- ▶ Retour sur le contexte du risque feu de forêt dans le Lot.
- ▶ Prévention/Prévision/Lutte
- ▶ Questions / Réponses

*Service Départemental Incendie et Secours du Lot*

COLLECTIVITES FORESTIERES DU LOT

Un réseau d'élus au service des élus



Conseil départemental du Lot  
Avenue de l'Europe - 46000 CAHORS



04 11 75 85 17



lot@communesforestieres.org

[www.collectivitesforestieres-occitanie.org](http://www.collectivitesforestieres-occitanie.org)

## 10h20-10h35 : Mission d'Intérêt Général de l'Office National des Forêts dans le département du Lot

- ▶ Présentation des actions de la MIG DFCI
- ▶ Questions / Réponses

*Direction Départementale des Territoires du Lot*

## 10h40-11h20 : Les élus avant, pendant et après l'incendie

- ▶ Mise au point sur le rôle de l'élu vis-à-vis du risque incendie.
- ▶ Responsabilités du maire.
- ▶ Questions / Réponses

*Collectivités forestières du Lot*

## 11h30-12h15 : La réglementation en matière de gestion du risque feu de forêt

- ▶ La loi de juillet 2023 et les évolutions réglementaires
- ▶ Mise à jour du Plan départemental de Protection des forêts contre les incendies du Lot
- ▶ Mise à jour de l'arrêté préfectoral relatif aux Obligations Légales de Débroussaillage
- ▶ Questions / Réponses

*Direction Départementale des Territoires du Lot*

## 12H30-14H : RESTAURATION ET DEPLACEMENT VERS LE LIEU DE LA VISITE

## 14H00-15H00 : VISITE DE TERRAIN

### INFORMATIONS/RENSEIGNEMENTS

Collectivités forestières du Lot

Marie CHAILLOU : marie.chaillou@communesforestieres.org / 07.69.73.98.99

Événement organisé avec le soutien financier

